



Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats

2017 – 2027

Bilan des actions 2024




**PREFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
Liberté
Égalité
Fraternité


**PREFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR**

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

**RÉGION
SUD** 
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

OGM 
OBSERVATOIRE des GALLIFORMES de MONTAGNE



SOMMAIRE

RAPPELS	4
Bilan synthétique des actions menées en 2024.....	7
Bilan par actions menées en 2024.....	11
ACTION n°1.....	11
ACTION N°2	13
ACTION n°3.....	14
ACTION n°4.....	19
ACTION n°5.....	21
ACTION n°6.....	22
ACTION n°7.....	23
ACTION n°8.....	24
ACTION n°9.....	26
ACTION n°10.....	28
ACTION n°11.....	29
ACTION n°12.....	32
Acronymes	34

RAPPELS

Le Tétrás-lyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches sur le plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme défavorable, inadéquat d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et classé « quasi menacé » dans la liste rouge nationale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Suite au constat d'une baisse des effectifs nationaux de Tétrás-lyre d'environ 10% entre les deux dernières décennies, la DREAL et la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) ont initié le premier plan d'actions pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats en 2010. Au vu des résultats et réalisations du premier plan, il a été décidé collectivement de poursuivre cette dynamique au travers d'un second plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 « PATLY 2 », puis de le prolonger jusqu'en 2027.



Jeune mâle de Tétrás-lyre

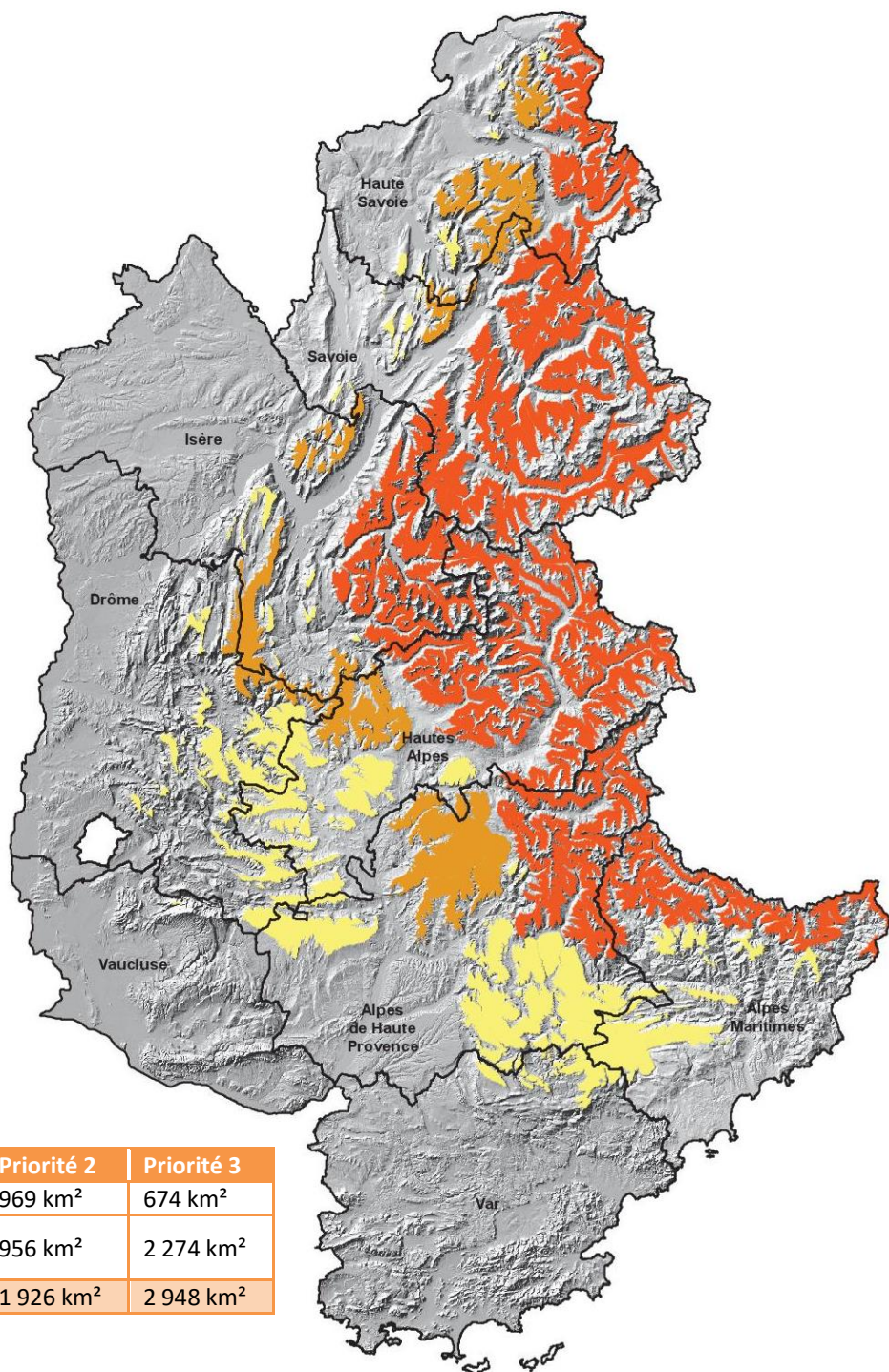
Cette démarche repose sur un large partenariat, afin de pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficients et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

Répartition des unités naturelles de présence par ordre de priorité spatiale

Priorité 1 : Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4 000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.

Priorité 2 : Unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les « relier » à l'aire de priorité 1.

Priorité 3 : Autres unités de présence, incluses dans « l'aire de référence de la décennie 1980-1989 ».



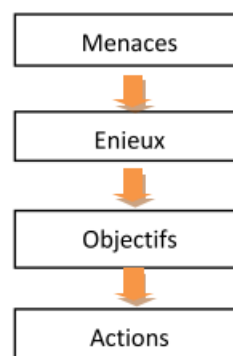
Région	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Auvergne Rhône Alpes	3 352 km ²	969 km ²	674 km ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3 029 km ²	956 km ²	2 274 km ²
TOTAL	6 381 km ²	1 926 km ²	2 948 km ²

Source : Office Français de La Biodiversité/Observatoire des Galliformes de Montagne, 2010, rectification 2017

Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (cf. Plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 - l'essentiel du plan d'actions).

Onze actions ont été proposées lors de l'élaboration du plan d'actions n°2. Une action supplémentaire sur les missions régaliennes, a été ajoutée lors du comité de pilotage du 18 avril 2018.

Ainsi, douze actions ont été retenues et seront mises en œuvre sur la période de 2018 à 2027.



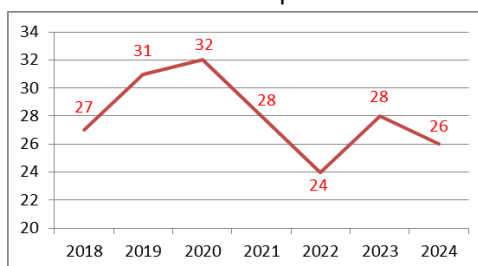
ACTIONS	PRIORITE
A1 : Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	2
A2 : Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du tétras-lyre	1
A3 : Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale	2
A4 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	2
A5 : Intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	2
A6 : Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au plan d'actions	1
A7 : Harmoniser les missions régaliennes sur le tétras-lyre et ses habitats	2
A8 : Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du tétras-lyre et de ses habitats	2
A9 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique du tétras-lyre	3
A10 : Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	1
A11 : Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du tétras-lyre en période hivernale	2
A12 : Organiser la gouvernance du plan d'actions	1

Bilan synthétique des actions menées en 2024

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

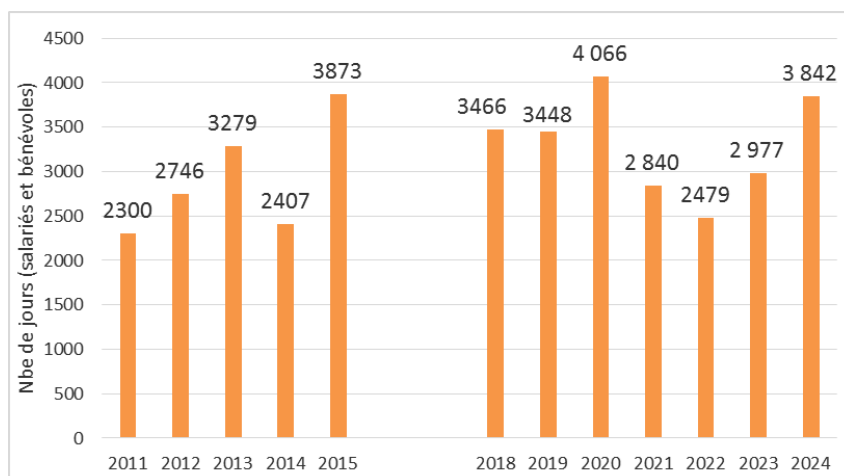
Les partenaires du plan d'actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et ainsi du coût correspondant. A noter, que seuls certains partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. 26 structures (17 en AuRA réparties sur 4 départements, 8 en PACA réparties sur 2 départements et 1 alpine) ont renseigné le temps passé et/ou les actions réalisées durant l'année 2024 (1 conservatoire d'espaces naturels, 1 conseil départemental, 2 associations pastorales, 1 Direction départementale des Territoires, 5 fédérations départementales des chasseurs, 1 fédérations régionales des chasseurs, 1 collectivité territoriale animatrice Natura 2000, 6 services départementaux de l'Office Français de la Biodiversité, 1 direction régionale de l'Office Français de la Biodiversité, l'Observatoire des Galliformes de montagne, 2 unités de l'Office National des Forêts, 2 parcs nationaux et 2 parcs régionaux). Le bilan financier est donc minimal et non exhaustif.

Evolution du nombre de structures ayant renseigné leur temps passé dans la mise en œuvre des actions du plan :



Au total, a minima 3 842 jours (2 977 jours en 2023) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du plan en 2024, dont 2 182 jours (2 239 jours en 2023) pour les personnes salariées et 1 660 jours soit 43% (738 jours en 2023) pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de Tétrasy-lyre au printemps, travaux d'amélioration des habitats de reproduction et mise en place de zones de tranquillité. L'année 2024 fait partie des années les plus hautes en termes de nombres de jours déclarés pour la mise en place des actions du PA TLY 2, avec les années 2018, 2019 et 2020 (à noter que le nombre de structures ayant répondu en 2019 et 2020 est supérieur de 4-5 au nombre de 2018 et 2024).

Nombre de jours déclarés mobilisés en faveur du Tétrasy-lyre :



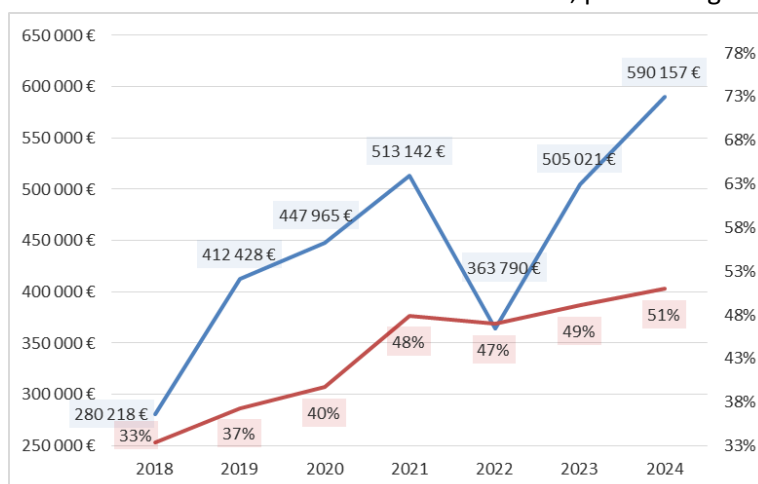
Les informations sur le temps passé et les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimale du coût de réalisation des actions du PA TLY 2 en 2024. 1 157 080€ (1 028 729€ en 2023) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du PA TLY 2, dont 166 000€ (73 800€ en 2023) estimés pour le temps passé par des bénévoles (considérant une journée bénévole valorisée à 100€), 191 237€ (314 417€ en 2023) investis principalement pour des travaux d'amélioration d'habitats, la mise en place de zones de tranquillité, le suivi d'oiseaux par collier GPS, les études d'amélioration des systèmes de visualisation, les supports de communication et sensibilisation,

En 2024, la mise en place des actions a bénéficié d'un soutien financier de :

- L'Europe via le FEADER, FEDER, FEDER-N2000,
- L'Etat (dont l'éco-contribution et Fonds vert),
- La DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes et Sud,
- Les conseils départementaux de l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie,
- Les communautés de communes du Grésivaudan, de la Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon, des vallées de Thônes,
- L'Office Français de la Biodiversité via le programme GTNA et Agrifaune massif,
- La Compagnie des Alpes et la Compagnie du Mont Blanc,
- Les domaines skiables de la Rosière, les 3 Vallées,
- Des observatoires de domaines skiables
- Le groupe POMA,
- La Fondation Alpes Sauvage,
- Le Club Med.

En 2024, le montant total minimal de l'ensemble des financements extérieurs s'élève à 590 157€ (505 021€ en 2023) soit 51% du montant total.

Proportion des financements extérieurs : montant en bleu ; pourcentage en bordeaux :



Focus régional :

		AuRA	PACA
Nombre de jours	Salariés	1 769	413
	Bénévoles	1 342	318
	total	3 111	731
Coût de mise en œuvre des actions	Salariés	690 341 €	109 502 €
	Bénévoles	134 200 €	31 800 €
	Prestation, achat de matériels, ...	177 162 €	14 075 €
Montants des financements extérieurs (%)		54 %	29 %
Montants des auto-financements (%)		46 %	71 %

Concernant la répartition du temps passé par domaine d’actions, les actions appartenant aux domaines d’actions « Conservation » et « Amélioration des connaissances », ont nécessité le plus grand nombre de jours (respectivement 1 803 jours et 1 741 jours salariés et bénévoles).

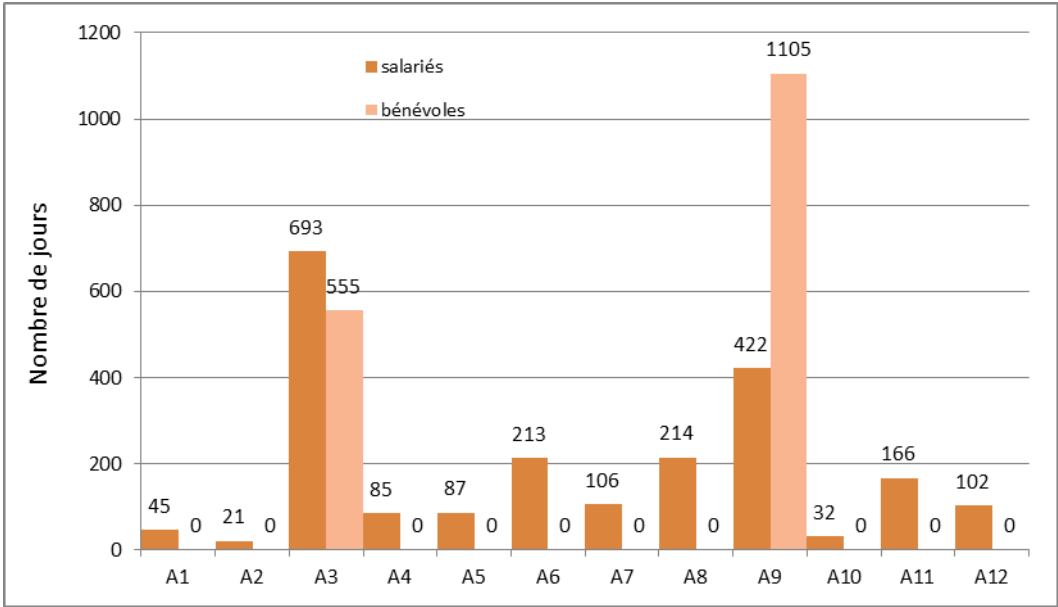
Répartition du temps passé (jours salariés et bénévoles) par domaine d’actions

Année	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %
2014	39 %	49 %	8 %	4 %
2015	50 %	39 %	7 %	5 %
2018	37 %	54 %	4 %	6 %
2019	35 %	57 %	4 %	4 %
2020	32 %	53 %	6 %	9 %
2021	32 %	61 %	3 %	4 %
2022	25 %	62%	7%	6%
2023	32 %	54 %	10 %	4 %
2024	47 %	45 %	5 %	3 %

Concernant la répartition du temps passé par action, les actions A9 « Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétrasyre » et A3 « Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l’échelle locale » sont les actions ayant mobilisé le plus grand nombre de jours (respectivement 1 527 et 1 248 jours).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour cette année 2024.

Nombre de jours passés par action :



Focus régional :

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par domaine de d’actions :

Région	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
AuRA	1 671	1 227	142	71
PACA	132	513	56	31

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par action :

Région	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12
AuRA	45	20	1149	84	87	197	90	136	1092	16	126	71
PACA	0	1	98	1	0	17	16	79	435	16	40	31

Bilan par actions menées en 2024

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°1	DISPOSER D'UNE BOITE A OUTILS OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Disposer d'outils, de connaissance et de gestion, standardisés à l'échelle du massif - Les mobiliser pour les actions de conservation à l'échelle locale	
Continuité avec le PA TLY 1	A2, A3, A4 et A9	
Description des opérations	O 1.1 : Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet « autres galliformes » et « biodiversité remarquable » O 1.2 : Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) O 1.3 : Mutualiser les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadres O 1.4 : Elaborer un guide des bonnes pratiques forestières, et de limitation du dérangement O 1.5 : Mettre à jour le guide Internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales O 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 1.1 : cette opération se limite à lancer des initiatives d'élaboration de diagnostics d'habitat pour les autres espèces de galliforme tel que le Lagopède alpin et la Perdrix bartavelle. Des initiatives ont précédemment été prises. De nouvelles s'effectuent dans les Pyrénées. De nouveaux essais de diagnostics pourront être effectués selon le modèle pyrénéen. O 1.2 : cette opération se décline en une organisation d'un réseau de référents sur l'ensemble du territoire alpin afin de faire remonter et centraliser les données de terrain ainsi qu'une mutualisation des bases de données opportunistes. De nombreuses structures ont leur base de données qu'ils transmettent au SINP. Les prochaines étapes sont une mutualisation, passerelles entre les bases de données et transfert des données galliformes aux SINP régionaux. O 1.3 : le Groupe Technique National Agrifaune « pastoralisme et petite faune de	

	montagne » a travaillé sur la réalisation de « CV d'alpage » dont certains partenaires les ont mis en place (ex. FDC 38). Le GTNA a également est entrain de mettre à jour les protocoles de suivi des MAEc O 1.5 : le site du guide d'aménagement des domaines skiables a été mis à jour (fond et forme) par la FDC 38, la FDC 74 et DSF en 2023 et est disponible en ligne.
Informations	- Guide Internet d'aménagement des domaines skiables - Protocoles de suivi des MAEc

Domaine CONSERVATION		
ACTION N°2	OPTIMISER LES STRATEGIES D'INTERVENTION PAR L'IDENTIFICATION, LA PRIORISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET DES PRESSIONS HUMAINES INFLUENÇANT LE STATUT DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
Continuité avec le PA TLY 1	A1	
Description des opérations	O 2.1 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques pastorales en mobilisant notamment la dernière enquête pastorale O 2.2 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques sylvicoles en précisant les enjeux économiques et de protection O 2.3 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques touristiques et récréatives qui s'exercent au sein de l'aire d'incidence des domaines skiables O 2.4 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques récréatives hivernales hors de l'aire d'incidence des domaines skiables O 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques O 2.6 : Qualifier l'état de conservation des habitats de reproduction et d'hivernage en intégrant la dynamique d'évolution des milieux, notamment par télédétection O 2.7 : Etablir une cartographie hiérarchisée des contraintes/facteurs limitants pour le Tétras-lyre	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	L'action 2 nécessite la réalisation de l'action 6 qui n'est, à ce jour, non finalisée. O 2.7 : de nombreuses initiatives sont entreprises afin de cartographier les enjeux Tétras-lyre. Une synthèse de tous ces travaux sera à réaliser. Le PNV a poursuivi le travail d'évaluation de l'état de conservation des pelouses sur 3 sites en complétant la cartographie.	
Informations	- Cartographie de l'état de conservation des pelouses au sein du PNV	

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°3	MULTIPLIER LES ACTIONS DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS A L'ECHELLE LOCALE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
Continuité avec le PA TLY 1	A4, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A18	
Description des opérations	O 3.1 : Acquérir les données manquantes relatives aux galliformes de montagne O 3.2 : Réalisation de diagnostics éco-pastoraux en lien avec la préservation des Tétrasylyre O 3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renards...) lors des opérations de terrain et les porter à connaissance O 3.4 : Prendre en compte les enjeux Tétrasylyre dans la gestion courante des domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux O 3.5 : Prendre en compte les enjeux Tétrasylyre en période hivernale hors domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux O 3.6 : Contribuer à la prise en compte du Tétrasylyre dans les documents cadre de la gestion forestière (aménagement forestiers, plans simples de gestion, schémas de desserte) et s'assurer de leur application dans la gestion courante et l'exploitation des forêts O 3.7 : Mettre en œuvre des actions combinées de gestion pastorale et de restauration d'habitats de reproduction O 3.8 : Rendre les déchets alimentaires non accessibles aux prédateurs O 3.9 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion/restauration O 3.10 : Accompagner les exploitants des domaines skiables dans la mise en œuvre des actions de gestion/restauration O 3.11 : Améliorer les dispositifs de visualisation des tronçons dangereux O 3.12 : Améliorer les dispositifs visualisant les refuges hivernaux O 3.13 : Améliorer les techniques de réouverture de milieu	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats d'hivernage :

En 2024, le Parc Naturel Régional du massif des Bauges (PNR Bauges) a réalisé les deux volets (crottiers et dérangement) du diagnostic d'habitats d'hivernage sur Margériaz (56 hectares).



Secteurs prospectés au Margériaz (73)

Mise en œuvre des actions de conservation sur la quiétude des oiseaux :

De nombreuses zones de tranquillité (ZT) ont été mises en place ou se sont poursuivies (entretien/remise en place de la matérialisation) en 2024 :

- En Haute-Savoie, Asters, l'ONF 74 et la FDC 74 ont mis en place 45 zones de tranquillité au sein des réserves naturelles nationales (Contamines-Monjoie, Carlaveyron, Aiguilles rouges et Sixt-Passy), des domaines skiables au sein du Pays du Mont Blanc et Sous Dine.
- En Isère, le Parc naturel régional de Chartreuse et la FDC 38 ont mis en place des zones sur la commune de Laval, Charmont Som et Chamechaude.
- En Savoie, le parc national de Vanoise a accompagné les domaines skiables dans la mise en place 6 zones de tranquillité sur les domaines skiables des Menuires, de la Plagne et des Arcs. La FDC 73 a coordonné le suivi d'une zone de tranquillité à la Rosière.
- Dans les Alpes de Haute-Provence, la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (ccvusp), accompagné de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a mis en place une zone de tranquillité sur Monclar



Chartreuse (38)



les Arcs (73)

L'ONF 73 a assuré la maintenance des systèmes de visualisation des zones de tranquillité en renouvelant les panneaux cassés.

La zone de tranquillité de la Rosière, en Savoie, a bénéficié d'un suivi par la FDC 73.

Mise en œuvre des actions sur les câbles de remontées mécaniques :

L'OGM poursuit la coordination des partenaires sur le volet « câbles » et leurs visualisations.

Asters, la FDC 38, la FDC 74, le PNV, la FRC PACA, le PNR Bauges ont poursuivi le suivi de l'évolution des remontées mécaniques et leurs visualisations permettant de limiter la percussion des oiseaux. Ainsi :

- En Haute-Savoie, des remontées mécaniques ont été visualisées sur les Gets, Chamonix, le Grand Bornand et Avoriaz
- En Savoie, des remontées mécaniques ont été démantelées sur la Sambuy
- Dans les Alpes maritimes, la FRC PACA a réalisé une étude pour la mise en place de systèmes de visualisation sur Val Pelens

Des oiseaux retrouvés morts, dont la cause de mortalité est certainement due à la percussion dans un câble de remontée mécanique, ont été recensés :

- 2 cas de mortalité en Haute-Savoie, sur Araches les Carrozs et les grands Montets, ont recensés par Asters et la FDC 74
- 1 cas en Isère recensé sur Chamrousse par la FDC 38
- 5 cas en Savoie par le PNV sur les Menuires, la Norma et Valfrejus

Le collectif PNV, FDC 74, Asters et OGM poursuivent les études d'amélioration des systèmes de visualisation par :

- La réalisation d'une étude sur la vision des oiseaux de montagne réalisée par le chercheur Simon Potier
- La poursuite du développement de la balise « Signalyre » en lien avec une entreprise locale
- La poursuite des tests de la balise catex Droset
- Le développement de systèmes d'accroche des panonceaux aux élastiques
- Réunions au sein du groupe de travail thématique « câbles » du patly

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats de reproduction :

Concernant les actions mises en place en lien avec le pastoralisme :

Des pastoraux ont été sensibilisés sur les enjeux Tétrasyre, et plus général sur la faune de montagne avec présentation des diagnostics d'habitat de reproduction du Tétrasyre :

- Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Contamines-Montjoie : des alpagistes et bergers ont bénéficié d'animations afin de mieux prendre en compte l'espèce
- RNN Aiguilles rouges : échanges avec les éleveurs pour le respect de la quiétude des galliformes en période de reproduction et le respect de leur MAEC (engagement 2023)
- RNN Passy : prise en compte des enjeux Tétrasyre et Lagopède dans les discussions avec les éleveurs sur le plan de pâturage (recommandations des MAEC signées en 2023)
- En Isère par le service départemental de l'OFB
- Agriculteurs de Haute-Savoie à Chamonix, la Balme et Flégère par la FDC 74
- A différents groupes pastoraux des Hautes-Alpes, par le PNE : proposition de MAEC favorable au Tétrasyre, visite sur le terrain avec les éleveurs, visite de terrain avec les bergers, visites de fin d'estive de contrôle d'efficacité de la mesure

Des pastoraux ont été formés sur les enjeux Tétrasyre et diagnostics d'habitat de reproduction dans le cadre des Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC) :

- Des pastoraux Isérois par la Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)
- Des apprentis bergers CFPPA Carmejane à Auzet par la FDC 04
- Dans les Hautes-Alpes par la ccvusp, CERPAM et un vétérinaire indépendant
- Dans les Hautes-Alpes par le PNE

De nombreuses mesures dont des Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC) et Projets AgroEnvironnementales et Climatiques (PAEC) ont été rédigés et/ou mis en œuvre :

- Réalisation de diagnostics environnementaux et rédaction de plans de gestion en faveur du Tétrasyre et/ou du Lagopède alpin dans le cadre des PAEC Pays du Mont-Blanc-Giffre et PAEC Fier-Aravis ouverts en 2024. En particulier pour les mesures MAEC ESP1 et ESP2. Ces documents ont été réalisés par Asters en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie-Mont-Blanc et la Société Economique Alpestre de Haute-Savoie
- Rédaction de MAEC 2024 en Isère par la FAI comprenant des diagnostics et la rédaction de plans de gestion

	- Mesures d'ouvertures de milieux sur Allons par la FDC 04 - concertation avec des pasteurs des Hautes-Alpes pour la mise en place de mesures en faveur du Tétrás-lyre par la FDC 05 - report de pâturage sur deux zones Alpage pra premier Jausiers et Plan de gautier Méolans Revel (dans le cadre de MAEc) par la ccvusp Natura 2000 et le CERPAM - accompagnement des éleveurs des Hautes-Alpes dans la mise en place de mesures en faveur du Tétrás-lyre (ex. ouverture de milieux) par le PNE - accompagnement d'éleveurs isérois dans la mise en place de mesure de gestion ou restauration des milieux par la FDC 38 - diagnostics environnementaux et participation à l'élaboration des plans de gestion - réflexion sur la faisabilité de MAEc et les aides possibles pour réouverture de milieu, par le PNE, ayant menée à la signature d'un dossier MAEc - rédaction de 5 plans de gestion par le PNV comprenant la limitation de charge UGA, le retard de pâturage, la limitation de dynamique ligneuse et le maintien de la mosaïque d'habitats favorables au Tétrás-lyre - plans de gestion pastoraux dans le cadre des MAEC par la SEA 73 en partenariat avec le Parc de la Vanoise, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, la FDC73 et la Communauté de Communes du Grésivaudan Des actions ont été menées en lien avec les MAEc : - Suivi annuel des MAEc iséroises par la FAI et repositionnement des contrats - Visite d'alpage savoyard par la FDC 73 et SEA 73 - Bilan du plan de gestion pastoral de deux estives de la réserve de Villaroger (Savoie) par la Société d'Economie Alpestre 73 et l'ONF 73 - Recrutement d'un poste d'aide berger pour aider à la conduite du troupeau et à la réalisation de travaux de réouverture des milieux dans la RNN de Villaroger (ONF 73) Le collectif Agrifaune « Pastoralisme et petite faune de montagne » dont la FRC PACA et la FDC 38 a mis en place un groupe de travail sur l'impact des chiens de protection sur le Tétrás-lyre. Concernant les actions mises en place sur les habitats de reproduction du Tétrás-lyre : Des diagnostics d'habitat de reproduction ont été réalisés : - En Isère par la FDC 38 - En Savoie par la FDC 73, au Margeriaz / col de la Verne par le PNR du massif des Bauges et 127 hectares sur l'alpage de chapendu par le PNV (actualisation) - En Haute-Savoie, à Chamonix, les Houches et Pays du Mont Blanc, par la FDC 74 - Dans les Hautes-Alpes, 98 hectares au col du Granon par la FRC PACA - Dans les Alpes de Haute-Provence sur le Sauze par la FRC PACA - Dans les Alpes maritimes, 33 hectares sur Tende par le PNM Des travaux de restauration d'habitat de reproduction ont été réalisés dans les Alpes de Haute Provence sur Auzet par la Fédération départementale des chasseurs (FDC) 04 et la FRC PACA, les Hautes-Alpes par la FDC 05 et le Parc national des Ecrins, l'Isère par la FDC 38, la Savoie sur le Verneil et les Allues par la FDC 73, la Haute-Savoie sur le Grand Bornand, Manigaud, Chamonix, Abondance et Samoens par la FDC 74.
--	---



Placettes gyrobroyées à la Recula (05)

Des zones de tranquillité estivales ont été mises en place :

- En Isère par le conseil départemental sur 8 ha
- En Haute-Savoie par la FDC 74 sur la tête des Fieux (avec le berger concerné) et le Grand Bornand

O 3.12 : la FDC 74 participe au développement de systèmes de visualisation des clôtures mené par la FDC 11 et développe des systèmes d'accroche des panonceaux aux élastiques pour les zones de tranquillité hivernales

Informations

- <https://www.facebook.com/Parcdechartreuse/posts/pfbid02b1id96m1ME1Bm9R2D7Y6vFiHRwAYw6qqNRbxXJ7jfqMSscKZfBC6pyjHv55oY61Zl>
- <https://www.ledauphine.com/societe/2025/01/09/en-vanoise-de-nouvelles-zones-de-tranquillite-pour-le-tetras-lyre>
- <https://www.francebleu.fr/emissions/la-bonne-nouvelle-du-jour-ici-pays-de-savoie/de-nouvelles-zones-de-tranquillite-pour-le-tetras-lyre-en-vanoise-8284357>
- <https://vanoise-parcnational.fr/fr/actualites/de-nouvelles-zones-de-tranquillite-pour-le-tetras-lyre-sur-les-domaines-skiables-de>
- <https://vimeo.com/957763145/036a5566a7>
- <https://www.facebook.com/federation.chasseurs74/posts/-grand-bornand-protection-de-la-nidification-du-t%C3%A9tras-lyrepour-la-seconde-ann%C3%A9e/780403537639204/>
- Fiches sur les zones de tranquillité du parc naturel régional du massif des Bauges

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°4	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES DEDIEES A LA MONTAGNE		PRIORITE 123
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre des politiques publiques
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques publiques sectorielles aux différents échelons territoriaux - Veiller à une transversalité et une cohérence territoriale des diverses politiques publiques - Favoriser une démarche ascendante, valorisant les expériences de terrain dans la construction et/ou la révision des politiques publiques		
Continuité avec le PA TLY 1	A6, A7		
Description des opérations	O 4.1 : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques touristiques, agricoles, forestières... O 4.2 : Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCoT, PLU...) O 4.3 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les schémas de dessertes forestières et pastorales et dans les plans de circulation au sein des espaces protégés O 4.4 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques de soutien aux communes O 4.5 : Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRADDET, Schémas départementaux des Espaces naturels sensibles) O 4.6 : Veiller à la prise en compte des enjeux Tétrasyre dans les espaces protégés ou gérés à des fins de conservation (RNN, RNR, Charte de Parcs naturels, Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...) O 4.7 : Etudier la faisabilité d'intégrer des critères Tétrasyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...)		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	La prise en compte des enjeux Tétrasyre ont été intégrés dans plusieurs documents de politique publique dans : - Le plan de gestion de la RNN des Contamines Montjoie lors de l'évaluation du plan de gestion de la réserve (par Asters) - Le plan de gestion de la RNN des Aiguilles rouges (par Asters) - Le plan d'actions Tétrasyre des Contamines porté par la communauté de communes (participation d'Asters) - Le plan d'actions Tétrasyre de Chamonix porté par la communauté de communes (participation de la FDC 74)		

	- Les documents d'orientation des ENS du col bas, Mont Lachat et Pays du Mont Blanc (FDC 04, FDC 38 et FDC 74) - Les documents d'orientation des sites Natura 2000 des Aiguilles rouges, Aravis et Haut Giffre (FDC 74)
Informations	/

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°5	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement		PRIORITE 1 2 3
	Enjeux		
	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrás-lyre dans les projets d'aménagement et les procédures d'évaluation environnementale, tout en veillant à optimiser les démarches administratives et réglementaires		
Continuité avec le PA TLY 1	A9		
Description des opérations	O 5.1 : Mobiliser la connaissance des enjeux Tétrás-lyre (et autres galliformes) et les outils développés dans le cadre du plan d'actions pour construire les projets d'aménagement (séquence ERC) O 5.2 : Faciliter l'instruction des évaluations environnementales et la mise en œuvre des projets (prise en compte en amont des enjeux TLY, phasage travaux...) O 5.3 : Organiser un suivi particulier des engagements des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la séquence ERC et valoriser les résultats O 5.4 : Étudier le principe d'intégration dans la séquence ERC de mesures de compensation par anticipation en lien avec le programme d'actions		
Pilote de l'action	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et Domaines Skiables de France		
Etat d'avancement / Résultats principaux	- Le SD 74 de l'OFB a rédigé des avis techniques pour des projets d'aménagement avec mesures ERC Tétrás-lyre - La FDC 38 et la FDC 74 ont réalisé un suivi des engagements et ont valorisé ce travail via des articles de presse et réseaux sociaux - Une réunion de travail a eu lieu en Haute-Savoie afin d'intégrer les enjeux Tétrás-lyre dans un projet de balançoire géante sur la Clusaz avec la participation de la FDC 74		
Informations	Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link		

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°6	OPTIMISER LA GESTION ET LA CIRCULATION DES DONNEES INHERENTES AU PA TLY		PRIORITE
			1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	GOUV 1 : Animation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan
Objectifs opérationnels	- Disposer de données standardisées à l'échelle du massif - Optimiser l'archivage et le partage des données mises à jour au sein du collectif PA TLY		
Continuité avec le PA TLY 1	A11		
Description des opérations	O 6.1 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques pastorales : améliorations pastorales et MAEC O 6.2 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation O 6.3 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques forestières : plans simples de gestion, clause environnementale mobilisée lors d'exploitation forestière. O 6.4 : Créer et mettre à jour une interface de consultation des refuges hivernaux et des zones sensibles galliformes de montagne en lien avec les pratiques récréatives hivernales O 6.5 : Poursuivre la centralisation des données relatives aux programmes de suivi de l'Observatoire des Galliformes de Montagne O 6.6 : Organiser les passerelles de transfert entre les bases de données O 6.7 : Tenir à disposition une base de métadonnées (type, source, organisme, date de mise à jour....) O 6.8 : Réfléchir à la diffusion des données dans la sphère publique		
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne		
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 6.4 : le programme Biodiv'sport relaye les zones de tranquillité entre autres sur : VisoRando ; CamptoCamp ; Whympr ; Skitour ; Geotrek ; UtagawaVTT Le PNV travaille sur la mise en place d'une base de données sur les pratiques pastorales au sein du parc Les bases de données de l'OGM poursuivent d'alimenter des applications permettant de visualiser et de s'informer sur les câbles de remontées mécaniques et les zones de tranquillité : « actions de conservation », Biodiv'sport et Vigifaune.		
Informations	https://biodiv-sports.fr/login/?next=/ https://geo.ofb.fr/adws/app/e50b8f3f-580a-11ec-a6e0-0b1c4cc251fc/index.html https://www.vigifaune.com/ Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_li nk		

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°7	HARMONISER LES MISSIONS REGALIENNES SUR LE TÉTRAS-LYRE ET SES HABITATS	
	Harmoniser les missions régaliennes sur le Tétras-lyre et ses habitats	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Préserver les zones d'hivernage et de reproduction du Tétras-lyre - Contrôler les prélèvements	
Continuité avec la PA TLY 1	/	
Description des opérations	O 7.1 : Harmoniser les missions régaliennes réalisées par les agents assermentés dans les différentes structures O 7.2 : Recenser les atteintes à l'espèce (plan de chasse) ou à ses habitats (pratiques motorisées, utilisation des pistes forestières, non-respect des APPB et mises en défens visant la quiétude sur les zones d'hivernage, ...)	
Pilote de l'action	Office Français de la Biodiversité	
Etat d'avancement / Résultats principaux	La surveillance et contrôles des prélèvements de chasse du Tétras-lyre se poursuivent par les services départementaux de l'OFB et le PNE La surveillance du respect des zones de tranquillité en zone réglementée ainsi que des règles liées au dérangement (chiens tenus en laisse etc) s'est poursuivie par Asters dans toutes les RNN qu'il gère en Haute-Savoie, par le conseil départemental de l'Isère, l'ONF 73, le PNE et le PNV	
Informations	/	

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°8	ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS DE PRESERVATION/RESTAURATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	AMC 2 : Soutien à la recherche appliquée
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	OB 9 : Mesurer l'impact des facteurs limitants
Objectifs opérationnels	- Mesurer l'efficacité des actions de gestion sur la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats - Adapter les actions de conservation/restauration aux besoins des oiseaux	
Continuité avec le PA TLY 1	A24	
Description des opérations	O 8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de Tétrás lyres aux actions de restauration d'habitat de reproduction O 8.2 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de Tétrás lyres à la mise en place de zone refuge O 8.3 : Analyser la réponse du Tétrás-lyre (démographie) à des opérations de régulation des prédateurs sur trois sites qui accompagnent des actions de conservation O 8.4 : Développer des indicateurs de réponses et d'actions à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du Tétrás-lyre et de ses habitats O 8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référents domaine skiable, bergers.....) O 8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY	
Pilote de l'action	L'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes	
Etat d'avancement / Résultats principaux	Suite à la mise en place de MAEc les années précédentes, des suivis annuels ont été réalisés : - Dans les Hautes-Alpes par la ccvusp N2000 et le PNE Suivi MAEc (ccvusp) Le GTNA a mis en place et mis à jour 5 protocoles de suivi de MAEc Le collectif Agrifaune Alpin a mis en place et suivi un réseau de sites pilotes sur lesquels les 5 protocoles de suivis, d'évaluation des mesures ont été mis en place : - En Isère la FDC 38 a réalisé le protocole d'évaluation des pratiques pastorales (report de pâturage) sur le Tétrás-lyre et le protocole d'évaluation de la dynamique ligneuse - En région PACA, la FRC a mis en place les protocoles - En Savoie, la SEA 73 a réalisé le suivi d'alpages - En Haute-Savoie, la FDC 74 a réalisé 2 diagnostics d'habitat de reproduction du Tétrás-lyre Des études d'évaluation de la réponse du milieu suite à des travaux de réouverture ont été menées : - Une étude entomofaune a été réalisée en Savoie par le scientifique indépendant Julien Grangier (FDC 73) - Protocole de suivi au col du Lautaret (05) par la FRC PACA	

	- Suivi des travaux en Isère par la FAI La FDC 73, l'OFB DRAS, le PNV, l'ONF 73 et le PNE ont poursuivi les études sur le comportement spatial des Tétrasyre qui permettent d'améliorer les connaissances sur les réponses des Tétrasyre à la mise en place de zones de tranquillité, visualisation des câbles, Des résultats ont notamment été présentés lors du séminaire de clôture du programme européen POIA Birdski. Une fois les zones de tranquillité mises en place, les partenaires assurent leurs suivis en termes de réponse des oiseaux à la zone de mise en défens et le respect des zones par les pratiquants. Ainsi, la FDC 38, la FDC 74, l'OFB SD 38, l'OFB SD 05, le PNE et le PNV ont réalisé un suivi en étudiant la fréquentation à l'aide de pièges photo, par des analyses génétiques des fèces, recherche de crotties, analyse du comportement spatial des oiseaux (captures et équipements d'oiseaux de GPS),
Informations	- Etude entomofaunistique – Julien Granger – commandité par la FDC 73 - Protocoles GTNA – en cours de mise à jour - https://vanoise-parcnational.fr/fr/node/12567/printable/print - https://www.ledauphine.com/environnement/2024/12/25/des-actions-pour-preserver-les-oiseaux-sur-les-domaines-skiables-des-3-vallees - Réponse d'un oiseau de montagne à une opération de débroussaillage mécanique. 2024. Papet R. PNE

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°9	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE DU TÉTRAS-LYRE Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétras-lyre	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	
Objectifs opérationnels	- Disposer des éléments relatifs au Tétras-lyre pour orienter et évaluer le plan d'action - Evaluer l'impact des facteurs jugés limitants sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	
Continuité avec le PA TLY 1	A11, A13, A16	
Description des opérations	O 9.1 : Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle O 9.2 : Pérenniser les dispositifs d'échantillonnage destinés à estimer le succès annuel de la reproduction, les effectifs et leur tendance O 9.3 : Animer le collectif des maîtres d'œuvre des programmes de suivi démographique O 9.4 : Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt O 9.5 : Produire annuellement un bilan du suivi démographique du Tétras-lyre O 9.6 : Suivre l'équipement des câbles avec des dispositifs de visualisation et l'évolution du parc des remontées mécaniques O 9.7 : Poursuivre le suivi sanitaire sur les sites actuels voire étendre le dispositif à des secteurs prioritaires et organiser la restitution des résultats O 9.8 : Expérimenter de nouvelles méthodes de suivi démographique (pièges photo, bioacoustique, génétique...)	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 9.1 : L'OGM a publié dans le magazine « Grews News » les résultats de l'enquête sur la répartition communale des galliformes en France. O 9.2 à 9.5 : Les membres de l'OGM ont réalisé des comptages de coqs chanteurs au printemps sur 26 sites historiques et ont réalisé des comptages de poules et jeunes en été sur 119 sites historiques. L'estimation de l'indice reproducteur du Tétras-lyre sur les Alpes françaises en 2024 est de 1,4 jeunes/poules. Des formations de maitres-chiens ont été réalisées par la FDC 05, FDC 38 et FDC 74. L'OGM a poursuivi la coordination et centralisation des comptages de Tétras-lyre L'OGM a produit le rapport annuel du suivi démographique du Tétras-lyre et a mené une réflexion sur l'évolution du rapport. O 9.6 : Le PNV, Asters, la FDC 74, la FDC 38 et l'OGM poursuivent le suivi de l'évolution du parc de remontées mécaniques et leur visualisation (pose de balise pour les rendre plus visibles pour les oiseaux). Ainsi 15 plans de visualisation ont été rédigés ou mis à jour en Haute-Savoie par Asters et 15 en Savoie par le PNV. 27 remontées mécaniques ont fait l'objet de visualisation en 2024, correspondant à 20 km de câbles. L'OGM a publié en 2024 les résultats de l'enquête auprès des domaines skiables sur l'évolution du parc de remontées mécaniques et leur visualisation en 2022-2023. O 9.7 : Le PNV et la FDC 74 ont poursuivi le suivi sanitaire (récolte d'échantillons, analyse des échantillons, autopsie, ...).	

	O 9.8 : les zones de tranquillité du Grand Bornand ont été suivies par pièges photographiques par la FDC 74.
Informations	- Succès reproducteur des galliformes de montagne - Alpes –2024 - Distribution of Galliformes in France : an assessment of the decade 2010-2019 and changes since 1950. Dos Santos V. Montadert M. 2024. Grews News 68. P13-31 - « évolution du parc des câbles aériens et cas de percussion de l’avifaune recensés au sein des domaines skiables des Alpes » 2024 - « évolution du parc des câbles aériens et cas de percussion de l’avifaune recensés au sein des domaines skiables des Alpes » le rapport sera édité début 2026 - Estimation des populations de coqs chanteurs de Tétrasyre par échantillonnage probabiliste des secteurs de comptage – janvier 2024 - https://mercantour-parcnational.fr/fr/actualites/comptage-annuel-de-tetras-lyre-en-vesubie - https://www.ledauphine.com/environnement/2024/05/06/a-l-ecoute-et-a-la-recherche-du-tetras-lyre

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°10	ORGANISER DES FORMATIONS LABELLISANTES DES ACTEURS DU PLAN		PRIORITE 123
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	COM 1 : Sensibilisation du grand public	
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	
Objectifs opérationnels	- Co-construire le contenu de formation avec les publics à former - Assurer la reconnaissance des acteurs formés du plan		
Continuité avec le PA TLY 1	A9, A21, A22		
Description des opérations	O 10.1 : Organiser des formations à la mobilisation de la boîte à outils dédiée aux réseaux locaux d'acteurs du plan d'actions O 10.2 : Organiser des formations à destination des socio-professionnels O 10.3 : Organiser des formations à destination des bureaux d'études et services instructeurs O 10.4 : Organiser des formations à destination des maîtres d'ouvrage O 10.5 : Organiser des formations auprès des cursus universitaires dédiés aux métiers de la montagne O 10.6 : Organiser des formations auprès de gestionnaires d'espaces ou services des collectivités		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	Des professionnels pastoraux ont été formés par la FDC 38, la FRC PACA, le PNV, la SEA 73 et la chambre d'agriculture de Savoie. Des professionnels de la montagne en hiver (domaines skiables de la région PACA, encadrants de CAF à Margeriaz, moniteurs de ski de Haute-Savoie, personnel de la compagnie du Mont Blanc, du CNISAG, des médiateurs montagne, les ESF de la réserve naturelle du des Hauts de Villaroger, ...) ont été formés par la FRC PACA, le PNV, Asters, le PNR massif des Bauges, la ccvusp ou de l'ONF 73. Le PNV a formé les hôtesse du parc aux enjeux Tétraz-lyre.		
Informations	- https://www.facebook.com/ccvusp/posts/%EF%B8%8F-deux-m%C3%A9diateurs-montagne-pour-l'hiver-2024-2025la-ccvusp-a-le-plaisir-daccueil/989002366589577/ - Support de formation des médiateurs montagne – ccvusp - Support de formation de CAF - PNRMB		

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°11	SENSIBILISER A LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE EN PERIODE HIVERNALE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	COM 1 : Sensibilisation du grand public	COM2 : Formations professionnelles	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	OB11 : Sensibiliser les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées par les métiers en lien avec la montagne	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre des politiques publiques OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude du tétras dans les pratiques touristiques et récréatives hivernales		
Continuité avec le PA TLY 1	A22		
Description des opérations	O 11.1 : Développer des supports de communication standardisés (plaquettes, web...) O 11.2 : Multiplier les opérations de sensibilisation (conférences,) O 11.3 : Initier des partenariats avec ESF O 11.4 : Initier des partenariats avec les offices du tourisme concernés		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 11.1 : De nombreux outils de sensibilisation ont été élaboré par les partenaires du plan d'actions : - Clip vidéo sur les zones de tranquillité au sein de la RNN des Contamines Montjoie par Asters, à la Plagne par le PNV - Panneaux d'information sur les enjeux hivernaux par Asters, sur des domaines skiables de Haute-Savoie et au sein de l'ENS Pas du Mont Blanc par la FDC 74, - Expositions au sein des gares de la compagnie du Mont Blanc par Asters - Supports de sensibilisation au dérangement par le PNR du Vercors, sur Belledonne par la FDC 38 – en cours - Rolls up et flyer par la FRC PACA - Achat d'une mascotte/déguisement mâle et femelle Tétrás-lyre par la FDC 38    Rolls up (FRC PACA) clip zones de tranquillité (Asters) mascotte Tétrás-lyre mâle (FDC 38)		

	Des communications ont été réalisées via les réseaux sociaux, presse, média : - Posts sur les réseaux sociaux par Asters, le PNV - Lettre d'information sur les comportements en hiver par Asters, - Articles de presse par le PNV O 11.2 sensibilisation de : - Professionnels de la montagne (pratiquants estivaux) sur le dérangement en période de reproduction du Tétrás-lyre - Partenariat (sous forme de convention) entre les CAFs de Savoie et le PNRMB pour une bonne prise en compte de l'espèce dans les pratiques hivernales - Grand public par des animations en bas de piste avec une mascotte Tétrás-lyre et barnum sur domaine skiable sur les domaines skiables de Megève, Praz sur Arly, Saint Gervais les Bains, le Grand Bornand, les Gets, Flaine, Samoëns et Morzine, Araches par la FDC 74 - Du grand public aux enjeux estivaux par la FRC PACA - Intervention lors des assemblées générales des stations de la Rosière, Meribel, Pralognan la Vanoise et des Menuires afin de sensibiliser sur les enjeux hivernaux (quiétude de la faune et zone de tranquillité) par le PNV - Participation au congrès DSF en tenant un stand OGM (FRC PACA, PNV et OGM) avec distribution de goodies (figurines Tétrás-lyre) - Animations de soirées de projection et conférences sur la sensibilité hivernale par l'équipe de la RNN des Contamines-Montjoie et animations grand public par Asters - projection du film hors piste, diffusion de plaquettes sur les bons comportements en hiver sur le territoire de la CCVCMB, intervention sur le terrain auprès des jeunes de la section montagne du lycée de Chamonix, stand fête de la transhumance, animations en refuge... par Asters - Animations sur les bons comportements hivernaux sur la RNN de Passy par Asters - Animation de conférences pour étudiants par la FDC 38 et OGM  Mascotte (PNV) Mascotte (FDC 74) barnum (FDC 74) stand au congrès DSF O 11.4 : partenariat avec les offices du tourisme : - Journées de rencontre et échanges sur les bonnes pratiques avec l'office de tourisme de Passy par Asters
Informations	- https://www.ledauphine.com/environnement/2024/08/23/le-tetras-lyre-sous-haute-protection - https://www.lescontamines.com/hiver/une-zone-de-quietude-hivernale-pour-les-tetras-lyre-au-coeur-de-la-reserve-naturelle-0 - https://www.ledauphine.com/environnement/2024/12/31/les-contamines-un-secteur-interdit-aux-randonneurs-pour-preserver-les-tetras-lyre - https://www.lescontamines.com/hiver/zones-de-quietude-de-la-faune-sauvage-dans-la-reserve-naturelle - https://www.ledauphine.com/environnement/2024/03/07/les-chasseurs-sensibilisent-a-la-protection-du-tetras-lyre - chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.chamonix.com/sites/default/files/media/brochures/DP%20CHAMONIX%20HIVER%2023.24.pdf - https://www.ledauphine.com/environnement/2024/12/25/des-actions-pour-preserver-les-oiseaux-sur-les-domaines-skiables-des-3-vallees - https://www.ledauphine.com/actualite/2024/02/14/pourquoi-un-partenariat-avec-le-parc-de-la-vanoise

- 
- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- https://www.youtube.com/watch?v=li4aWVB4rwU- https://www.facebook.com/LesContaminesMontjoie/videos/zones-de-qui%C3%A9tude-de-la-r%C3%A9serve-naturelle-des-contamines-montjoie/3875431269379808/- https://vimeo.com/957763145/036a5566a7- https://www.lechasseurfrancais.com/chasse/sensibiliser-les-skieurs-a-la-protection-du-tetras-lyre-88660.html- https://www.instagram.com/p/DGdTM3rBFZC/- https://www.congresdsf.fr/le-congres/#gallery- https://www.facebook.com/Asso.Galliformes.fr/posts/pfbid0231tqBKTc2JmGQTrEu9VJKNScZG6a6dZcyhyAsPBKo2pGknPiQwB8ThWPagZzQZTZI |
|--|---|

Domaine GOUVERNANCE			
ACTION n°12	ORGANISER LA GOUVERNANCE DU PLAN D’ACTIONS		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	GOU 1 : Animation du plan d’actions	GOU 2 : Valorisation du plan d’actions	
Objectifs stratégiques	OB 14 : Coordonner le plan d’actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan	OB 16 : Communiquer sur le plan d’actions	
Objectifs opérationnels	- Maintenir la dynamique collective sur la durée du plan - Faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan d’actions - Faire connaître le plan d’actions à l’échelle nationale voire transfrontalière		
Continuité avec le PA TLY 1	A24		
Description des opérations	O 12.1 : Aider à construire des projets et rechercher les financements O 12.2 : Animer la mise en œuvre du plan d’actions, notamment à travers le comité de pilotage O 12.3 : Annuellement, organiser la remontée d’informations du local au global, centraliser les bilans des actions engagées par groupes d’acteurs O 12.4 : Organiser l’évaluation du PATLY O 12.5 : Représenter le collectif du plan d’actions aux différents échelles décisionnelles O 12.6 : Faire connaître le plan à l’échelle nationale voire internationale		
Pilote de l’action	Observatoire des Galliformes de Montagne		
Etat d’avancement / Résultats principaux	Le comité de pilotage du plan d’actions s’est tenu le 09/04/2024 Le comité technique du plan d’actions s’est tenu le 04/04/2024 La veille des financements potentiels s’est poursuivie et envoyée à tous les partenaires du plan d’actions au fil de l’eau. Des mails d’actualités de financements potentiels ont été envoyés : - Appel à projets Fondation Sommer - Appel à projets CA pays de France - Appel à projet Petzl - Appel à projets Mission nature - Appel à projet animation N2000 - Appel à projet réduire les pressions sur la biodiversité - Appel à projets protéger et restaurer les espaces naturels Le PNV, la FRC PACA et l’OGM ont participé au congrès annuel Domaines Skiables de France à Reims La FDC 38 et la FAI assure l’animation et la coordination GTNA Agrifaune « pastoralisme et petite faune de montagne » La FRC PACA et la SEA 74 assure l’animation de programme Agrifaune massif « pastoralisme et petite faune de montagne »		
Informations	- Compte rendu du COPIL PATLY et support de présentation - Compte rendu du COTECH PATLY et support de présentation - https://fondationfrancoissommer.org/appel-a-projets-fondation-francois-sommer/ - https://fondation-ca-paysdefrance.org/appel-a-projets-2024/ - https://www.petzl.com/fondation/s/preserver-environnement?language=fr#appelprojets - https://www.ofb.gouv.fr/actualites/appel-projets-mission-nature-2024 - https://europe.maregionsud.fr/projets/detail/animation-natura-2000 - https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/reduire-les-pressions-sur-la-biodiversite/		

- 
- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/proteger-et-restaurer-les-espaces-naturels/?_se=b2dtLmFtYmxhcmRAZ21haWwuY29t- Plateforme d'échanges et d'informations du plan d'actions à destination des partenaires : https://drive.google.com/drive/folders/1F5TeVwu388b84jUMLYTX0LeF3IMU3_bd?usp=share_link- Plateforme d'échanges et d'informations du plan d'actions à destination du grand public : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/2017-2022-plan-d-action-pour-la-conservation-du-a18217.html |
|--|---|

Acronymes

A1 à A12 : Action

AuRA : Auvergne Rhône-Alpes

CCVUSP : Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

CIMA : Convention Interrégionale du Massif des Alpes

CON : conservation

CTENS : Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles

DDT : Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DS : domaine skiable

DSF : Domaines Skiables de France

DTA : directives territoriales d'aménagement

EDF : Electricité De France

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

ENS : Espace Naturel Sensible

ERC : Eviter réduire compenser

ESF : Ecole de Ski Français

FAI : Fédération des Alpines de l'Isère

FDC : Fédération Départementale des Chasseurs

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

FRC : Fédération Régionale des Chasseurs

GPS : Global Positioning System ; Système mondial de positionnement

GTNA : Groupe Technique National Agrifaune

IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAEc : mesure agro-environnementale et climatique

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

N2000 : Natura 2000

OB : objectif

OFB : Office Français de la Biodiversité (DIR : Direction Interrégionale ; DR : Direction Régionale ; SD : Service départementaux ; DRAS : Direction de la recherche et Appui Scientifique)

OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne

ONF : Office National des Forêts

ORB : Observatoire Régional de la Biodiversité

PACA : Provence Alpes Côtes d'Azur

PAEc : projets agro-environnementaux et climatiques

PATLY : Plan d'Actions pour la conservation du Tétralyre et de ses habitats 2017-2022

PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières

PLU : Plan Local d'Urbanisme (I : intercommunal)

PN : Parc National (V : Vanoise ; E : Ecrins)

PNR : Parc Naturel Régional (B : Bauges ; C : Chartreuse ; V : Vercors ; Q : Queyras)

POIA : Programme Interrégional du Massif Alpin



RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SCAP : Stratégie de Création des Aires Protégées

SCoT : schéma de cohérence territoriale

SEA : Société d'Economie Alpestre

SRADET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UN : unité naturelle

ZT : zone de tranquillité

CONSERVER LE TÉTRAS-LYRE... TOUS ENSEMBLE



Juin 2025
B. Amblard
Observatoire des Galliformes de Montagne

Avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité

